



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 22 octobre 2014

Lieu : salle de la CCVL - **Début de séance :** 20h30

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Renouvellement du conseil d'administration

Adhérents présents : André Berne, Maud Bernois, Laurence Bordet, Michèle Bracon, Joëlle Brun, Marc Chamarié, Bernard Claron, Josiane et Gilles Clavel, Joël Delorme, Monia Fayolle, Chantal Gery, Marie-Françoise Hamel, Jean-Claude Jauneau, Patrice Jesus, Pierre Laillé, Sylvain Noye, Mario Scarna (Vice Président CCVL en charge de l'agriculture et du développement durable).

Adhérents Représentés : Anne Cambon Chassagne, Benoît Galati, François Géry, Laure Hatterez, Elisabeth Jasserand ; Danièle Marignier, Hélène Perret, Claire Roesch.

Adhérents Excusés non représentés : Fanny Benitier, Maguy Chaverot, Christian Journoud, Christophe Levesque, Anne Peyre de Fabrègues.

Invités : Lydie Darrondeau, salariée de l'association et Pierre Labruyère, candidat en tant que salarié de l'association.

L'assemblée générale commence par un tour de table de présentation.

L'AG souhaite la bienvenue à Maud Bernois, nouvelle productrice adhérente à l'association
<http://www.lesgourmaudisesdemaud.fr/mes-produits/>

1. Rapport moral

La CCVL est à l'origine de la création des Paniers des Vallons en juin 2010. L'instigateur de cette initiative est Mario Scarna, Vice Président CCVL en charge de l'agriculture et du développement durable. L'objectif de l'association est de promouvoir l'agriculture locale de l'ouest lyonnais.

De nombreux changements sont survenus ces 3 derniers semestres : départs et arrivées de producteurs, changement de présidence, succession d'emplois civiques ayant amené à la prise de conscience du besoin d'un emploi pérenne. Et un changement encore aujourd'hui avec le départ de Lydie, notre salariée en contrat aidé.

Beaucoup de mouvements donc mais nous abordons une phase de stabilité et après une importante chute du nombre d'adhérents l'année dernière, nous terminons la saison été 2014 avec 123 adhérents.

Notre présence à la fête du lac du Ronzey, au forum des associations de Grézieu la Varenne et à la foire de Vaugneray a permis de nombreux contacts et montre qu'il y a bien un potentiel existant, à développer.

Le site internet fonctionne bien après une longue période de mise en place. Le rôle du site pour les commandes et la communication reste à valoriser auprès des adhérents et du public.

Au niveau développement de la communication, la réactivation de la commission « relation producteurs/consommateurs » qui existait à l'origine de l'association permettra de renforcer le dialogue entre producteurs et consommateurs, qui est un point fort de notre association.

Parmi les actions à mettre en place : continuer la programmation des visites d'exploitation, développer des outils de communication dans la continuité de ce qui a déjà été fait (flyer, kakémono) et travailler avec les jeunes publics pour réaliser le rôle pédagogique de l'association.

Le rôle important des bénévoles et de leur travail pourrait être valorisé, avec une meilleure information de la vie de l'association d'une part et une « compensation en nature » symbolique d'autre part. Il nous faut trouver un équilibre entre le travail salarié et le bénévolat.

C'est maintenant l'heure du renouveau : nouveau salarié, nouveau CA et bureau, nouvelle saison, nouveau lieu de distribution à Messimy.

Un contact récent avec une productrice de pain bio permettrait de diversifier encore l'offre de produits.

Il est important de noter que pour être adhérent de l'association, il n'est nul besoin d'habiter une commune de la CCVL.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des membres de l'AG présents et représentés.

2. Rapport financier et budget prévisionnel

Bilan financier (01/05/13 au 30/04/14) diagrammes présentés en annexe:

Le budget a été équilibré avec une tendance décroissante tout de même. L'équilibre est obtenu grâce à l'absence de salarié durant une période de 5 mois. Par ailleurs, l'ampleur de l'aide de l'Etat pour l'emploi (70% du salaire) montre bien la difficulté d'assumer un emploi non-aidé.

Nos principales dépenses sont les frais de salariat et nos principales recettes, la commission de 6% reversée par les producteurs et la subvention de l'Etat sur l'emploi aidé.

Les 3 exercices précédents ayant été excédentaires, l'association a une réserve de 8170 euros pour palier aux déficits le temps de mettre en place d'autres solutions.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres de l'AG présents et représentés.

Bilan prévisionnel de la période en cours : mai 2014 à avril 2015 tableau de synthèse présenté en annexe :

Le chiffre d'affaires dépendant du nombre d'adhérents et de son évolution, une hypothèse de baisse de 15% a été retenue pour les calculs de la saison hiver à venir.

Le prévisionnel montre un déficit de 2200 euros, qui sera comblé par une ponction sur l'épargne de l'association. Des mesures sont donc à envisager pour que le budget soit équilibré sans avoir à ponctionner l'épargne, une solution non pérenne (au maximum 3 ans).

Le prévisionnel établi est très prudent et propose une dépense de 1000 euros pour développer le site internet. A noter que le coût réel de l'emploi aide pour l'association est de 5500 euros pour une année complète.

Le budget prévisionnel indique un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 000 euros, en ligne avec l'exercice qui vient de se terminer mais en deçà de celui de 2012-2013 qui était de l'ordre de 130000 euros. Les commandes représentent 15% de ce chiffre d'affaires.

Une subvention va être demandée au conseil général. Il est également important d'améliorer la communication et de développer le site pour augmenter le nombre d'adhérents et le chiffre d'affaires du au commandes.

Une subvention pourrait également être demandée à chaque commune de la CCVL en tenant compte que la commune de Grézieu la Varenne fournit un bureau pour le salarié et un lieu pour la distribution et que Messimy a également prévu de nous fournir un lieu pour la distribution.

Sur la question d'augmenter éventuellement la commission et le montant de l'adhésion, il est possible d'attendre de voir les retombées de l'augmentation du volume des ventes grâce aux différentes actions prévues.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres de l'AG présents et représentés.

3. Renouvellement du conseil d'administration

Conformément aux statuts, le renouvellement ce fait par tiers. Comme la totalité du CA a été renouvelé le 21 mai dernier lors de l'AG extraordinaire, il est fait appel à 3 volontaires par collège. Si le nombre de volontaire est insuffisant, un tirage au sort sera fait. Pour le collège producteurs, Guy Dumortier est démissionnaire de l'association, Danièle Marignier et Fanny Bénitier sont sortants volontaires pour ce collège. Pour le collège consommateur, Sylvain Noye, Anne Peyre de Fabrègues et Monia Fayolle sont sortants volontaires.

Candidats pour le nouveau CA :

Collège producteurs : Maud Bernois

Collège consommateurs : Pierre Laillé, Anne Peyre de Fabrègues et Monia Fayolle.

Les 4 nouveaux membres du CA sont élus à l'unanimité des membres de l'AG présents et représentés.

Voici la composition du nouveau CA :

Collège producteur :

André Berne

Maud Bernois

Joëlle Brun

Bernard Claron

Josiane Clavel

Joël Delorme

Christophe Levesque

Collège consommateur :

Laurence Bordet

Marc Chamarie

Maguy Chaverot

Monia Fayolle

François Gery

Jean-Claude Jauneau

Patrice Jesus

Pierre Laillé

Anne Peyre de Fabrègues

L'AG constate une carence de 2 élus pour le collège producteur du CA.

Clôture de la séance à 22h15.

Lydie Darrondeau et Monia Fayolle
Secrétaires de séance